

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LPO BLAISE PASCAL SEGRE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DU 11 avril 2023

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 06/04/2023

Présidence de : M. LENOIR Jean, Proviseur

Quorum : 16

Nombre des présents : 21

Nombre d'excusés : 6

Nombre d'absents non excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte
1 - Adoption PV CA du 02/02/2023	Vote	4	44
2 - Calendrier PFMP 2023-2024	Vote	4	41
3 - Affaire financière :			
- Compte financier 2022	Vote	5 et 6	46 et 47
- Décisions Budgétaires Modificatives	/	7	/
- Contrats et conventions	Vote	7	43
4 - Sorties / voyages scolaires	Vote	7	42
5 - Questions diverses	/	8	/

Signatures

Le secrétaire de séance



Jean LENOIR

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 11 avril 2023

QUALITE			TITULAIRES			SUPPLEANTS			
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E
Administration	Provisieur	LENOIR Jean	P						
	Provisieur adjoint	CANIZARES Anne	P			MONSIMERT Cécile	P		
	Adjoint Gestionnaire	POTTIEZ Olivier	P						
	CPE	LAJILI Hanifa							
	DDFP	CHEVRÉ Gaël	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	MAUSSION Patricia	P			MARION Roland			
	Collectivité de rattachement	RIOU Yamina	P			VÉRON Céline			
	Groupement de commune	MOUILLÈRE Sandrine			E				
	Commune siège	GUINEHEUX Christophe			E				
Personnalité qualifiée		BORDAS Frédérique	P						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GAUGUET Christelle	P			AUROY Vanessa	P		
		CLAVIER Delphine			E	MENARD Laurent	P		
		MERIOUA Mohamed			E				
		ANTIGNY- COUSSEAU Laurie	P						
		BRASSEUR Gaëlle	P						
		LEROUEIL Marie-Sophie			E				
		ORSONNEAU Charly	P						
	Personnels administratifs, techniques et	CAPPE Laurent	P			BLIN Aline			

	ouvriers, sociaux et de sante	CHOTARD Isabelle	P	CHARDON Carole
		PERRAULT Mickaël	P	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	HUNAUULT Aurore	P	PAIN Stéphanie
		CORRIA Karine		E TIELEGUINE Régine
		JARNOUX Céline	A	
		BOMME Olivier	P	
		NAPOLI Augustin	P	
	Elèves	KADLECOVA Barbora	A	GUILLEVIN Caitlyn
		MELINARD Dyana	A	MATRAS Adélaïde
DOLOIR Mélissa		A		
	LOUZIER Ewen	A		
E		BOUTEILLER Frédéric	P	

Le quorum étant atteint, M. le proviseur débute le C.A. à 18h19. Le nombre de votants est de 19

L'ordre du jour est adopté comme envoyé aux membres.

1- Adoption du procès-verbal du CA du 02/02/2023

Une représentante des enseignants demande à corriger en page 6, la réponse à la question diverse concernant l'allemand. Il s'agit de préciser que, dans la proposition de répartition des moyens par discipline présentée lors du CA du 2 février, les moyens alloués à l'allemand pour la voie professionnelle étaient d'une heure par niveau au lieu de l'heure et demi règlementaire. Ce choix ayant été fait au regard du faible effectif des germanistes en voie professionnelle, ce que regrette l'enseignante d'allemand.

Mme Riou demande à être excusée dans ce PV du CA du 2 février, les élus de la Région reçoivent bien les convocations au Conseil d'administration et se répartissent les réunions, et parfois ne peuvent être physiquement présents.

18h 20 Arrivée Mme Hunault représentante des parents, 20 votants désormais.

Votants : 20

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstention : 2

Acte N° 44

2 - Calendrier PFMP 2023-2024

Monsieur le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Techniques présente le calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel.

Un code couleur correspond à chaque section ; chaque section est représentée suivant le niveau sur 5 lignes, en effet chaque section voit la 1^{re} et la terminale présentée sur 2 lignes chacune selon le statut : scolaire d'une part et apprenti d'autre part.

M. le DDFPT rappelle le nombre de semaines de PFMP, qui est 22 sur les 3 ans de la formation en statut scolaire – ces 22 semaines se répartissent sur les 3 années du bac pro.

Dans la mesure du possible les 2 statuts Scolaire et Apprenti voient leurs plannings de PFMP alignés, les différentes sections ont des périodes alignées également selon le niveau – dans le but de permettre des regroupements de section en enseignement général – ce qui a nécessité quelques négociations. Pour les 2^{de} une semaine est prévue pour la préparation aux PFMP fin septembre. Ce calendrier doit être distribué aux entreprises.

Question d'un représentant des parents : les 2^{de} partant en PFMP en mai, le mois de juin sera beaucoup libéré pour les élèves, ce qui provoque un emploi du temps à trou pour cette fin d'année scolaire. Réponse : après le retour de stage en mai 1 semaine seulement est vraiment utilisable pour les cours, les enseignants étant convoqués pour différentes missions en juin (examens notamment).

Pour les BTS : une représentante des enseignants suggère une modification à effectuer pour équilibrer les périodes. La version modifiée est présentée au vote.

Votants : 20

- Pour : 19

- Contre : 0

- Abstention : 1

Acte N° 41

3 - Affaires financières

3.1 - Compte financier

Présentation du compte financier par M. GUILLERME, agent comptable.

M. L'adjoint gestionnaire complète ses propos lorsque nécessaire à l'aide de l'application Wooclap dans le but pédagogique d'être parfaitement compréhensible.

Le compte financier concerne l'année écoulée 2022, il est de la responsabilité de l'agent comptable M. Guillerme. Le CA a dû être reculé d'une semaine par rapport au planning initial car des pièces n'étaient pas disponibles à temps en raison du passage au logiciel op@le.

18h45 arrivée de Mme Maussion représentante de la Région. – 21 votants

Le compte financier permet de présenter l'exécution du budget. Il doit être voté par 2 votes (sincérité et affectation du résultat) puis il y a un contrôle effectué par les autorités de contrôle et les services du Trésor. C'est à la fois un rappel des crédits et de leur usage, une analyse de la gestion et une analyse comptable.

M. L'adjoint gestionnaire présente le contexte de la dotation de fonctionnement donnée par la Région des Pays de la Loire pour l'année 2022 : outre le montant initial, le lycée a bénéficié de 2 enveloppes complémentaires liées au contexte d'inflation (augmentation considérable du coût des énergies en particulier).

De plus un nouveau logiciel de comptabilité avec de nouvelles règles a été mis en place (Op@le) – par exemple le service des bourses n'apparaît plus dans budget du lycée même si le service intendance continue de gérer ces bourses. M. le gestionnaire tient à remercier le personnel d'intendance qui s'est mobilisé autour de ce nouveau logiciel, pour se former. Merci aussi à l'agence comptable et à son personnel.

Le service **Activités pédagogiques** comprend tout ce qui concerne l'activité proprement pédagogique, avec les crédits d'enseignement, et avec les sorties et voyages (pour lesquelles tous les crédits ont été consommés).

Les manuels ont dû être achetés sur les crédits d'enseignement au final car il est apparu que les crédits Manuels étaient à zéro en fin de compte.

Donc il faudra faire remonter plus tôt les besoins éventuels en manuel scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Service vie de l'élève

Ce service Vie de l'élève comporte principalement les Fonds sociaux qui ont aidé 32 familles (23 en 2021). Comme nouveauté, 2022 on peut noter la Subvention protection menstruelle.

Service Administration et Logistique

Les Montants pour la viabilisation (énergies gaz et électricité) ont augmenté de manière importante par rapport à ce qui était prévu au budget et voté en novembre 2021, ce qui impacte la réalisation du budget. Heureusement on constate une nette hausse des locations : grâce notamment à la convention avec le club de rugby – location de chambres pour des événements en week-end.

Service Restauration et Hébergement

Ce service dépend du nombre d'internes et demi-pensionnaires, en effet plus on a d'internes moins les coûts sont élevés par élève. Or le nombre interne actuel est de 75, moins qu'il y a quelques années – les coûts restent les mêmes mais les recettes sont inférieures. En cause on a par exemple la perte du pôle espoirs Hand ball, et la crise du Covid a encouragé cette baisse.

Une conséquence sera des augmentations de tarifs prévisibles pour 2024, même si M. l'adjoint gestionnaire se refuse à demander une hausse en cours d'année.

Un représentant des parents suggère, dans le cadre de la promotion du lycée, de mieux proposer l'internat aux collégiens, en particulier dans les modalités pratiques de l'accueil (horaires, temps

d'étude, activités...). Il fait un retour très positif sur l'accueil des collégiens tel qu'il a été vécu en mars 2023. Dans le circuit était prévu un passage par une chambre de l'internat.

Un représentant des élèves pointe le coût de l'internat qui peut être non négligeable pour le budget de certaines familles. La réponse est qu'il y a des possibilités d'aide pour les familles qui auraient besoin. La totalité des fonds sociaux ne sont pas utilisés.

Service des Bourses

Elles n'apparaissent plus au budget mais pour les familles rien ne change pour la constitution du dossier. En outre, le lycée récupère le montant des bourses et ne facture que la différence aux familles bénéficiaires. Le montant moyen des bourses est d'environ 861€.

Service opérations en capital

Il s'agit des investissements de montant importants réalisés par le lycée : cette année 2022 il y eu l'acquisition d'une laitière pour le service restauration.

M. l'agent comptable remercie le personnel d'intendance pour le travail effectué avec ce nouveau logiciel Op@le et toute l'énergie déployée pour s'adapter à de nouvelles pratiques.

Il rappelle les événements qui impactent le budget des établissements scolaires : en 2020 baisse de la Taxe d'apprentissage, en 2021 crise du COVID et confinements, en 2022 augmentation de la charge des énergies...

M. l'agent comptable présente le résultat par service et pointe les particularités de ces résultats pour le lycée Blaise Pascal.

Equilibre pour le service restauration

Le Service général a un déficit de -20000 mais sur un budget supérieur à 1M€, ce déficit est supportable.

Capacité d'autofinancement

Amortissement : montant faible pour un lycée

Stock équivalents d'une année sur l'autre

Fonds roulement : montant 205641€, en baisse légère : il correspond à 57 jours de fonctionnement

Sauf nécessité impérieuse il n'y aura pas d'investissement pour préserver ce montant (pas de prélèvement sur fonds de réserve à prévoir).

Les bourses n'apparaissant plus cela a un impact sur le calcul des jours de fonctionnement.

Explication du fonds de roulement.

Le montant de la Trésorerie au 31 décembre 2022 est important car nombre de factures 2022 ne sont pas parvenues avant la clôture de l'année.

Bilan général, situation globale saine, besoin en fonds de roulement négatif, trésorerie satisfaisante

Mais réserves Service général trop faibles, charges viabilisation instables, recettes Taxe d'apprentissage incertaines.

Le conseil d'administration arrête le compte financier tel que présenté par M. l'agent comptable

Votants : 21

- Pour : 21

- Contre : 0

- Abstention : 0

Acte N° 46

Le conseil d'administration se prononce sur l'affectation du résultat : il n'est pas proposé de modification quant à l'affectation des résultats par service.

Votants : 21

- Pour : 21

- Contre : 0

- Abstention : 0

Acte N° 47

3.2 - Contrats et conventions

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente les contrats et conventions soumises à la signature du chef d'établissement.

- GRETA-CFA49 : pour la formation continue CAP 1 an
- CFC droit de copie d'œuvre protégée : pour le moment on est dans la tranche 2, soit 3,35€ par élève – mais cette année 2022 le lycée n'a pas reçu de subvention dédiée comme prévu. M. l'adjoint gestionnaire propose de réfléchir aux usages de ce droit de copie, est-ce possible de passer à la tranche 1 ce qui ferait une économie de 50%
- e-pack – CHR numérique – pour le suivi de l'hygiène au service restauration
- Région Pays de Loire : projet d'équiper tous luminaires en LED- pour faire des économies d'électricité
- Ecolhuma : aide au management Manageduc : sur proposition de M. le proviseur l'association Ecolhuma a été sollicitée pour aider à la construction de projet, par ex. concevoir une semaine préparatoire PFMP, il s'agit d'une semaine d'intégration en Seconde professionnelle pour que les élèves intègrent mieux le concept de la voie professionnelle et les demandes des entreprises. M. le proviseur se montre très satisfait quant au résultat du travail accompli et à l'avancée de ce projet, grâce à ce dispositif, qui rappelle-t-il est gratuit – mais nécessite une convention entre le lycée et l'association.
- Renouvellement licence Index Education (licences et maintenance pour EdT et Pronote)
- Ligue régionale de rugby : Mise à disposition de l'internat pour le week-end des 24-25 juin

Le vote pour ces contrats et conventions est groupé.

Votants : 21

- Pour : 20

- Contre : 0

- Abstention : 1

Acte N° 43

3.3 - Décisions Modificatives pour Information

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente les DBM :

- Budget 2022 : il s'agit d'ajustements sur les recettes de location, sur les crédits nourriture et amortissements (constat budget / réalisation)
- Budget 2023 : subvention FCSH fonds sollicité pour 80% d'une dépense nécessaire pour maintenance de matériel restauration

4 - Sorties / voyages scolaires

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente l'actualisation des budgets des sorties et voyages scolaires. Des voyages n'ont pas lieu, une nouvelle sortie est présentée : pour la spécialité SVT Première Mme Charpentier, la Mine Bleue. Et le budget du voyage de la section AGORA a Madrid est ajusté.

Votants : 21

- Pour : 21

- Contre : 0

- Abstention : 0

Acte N° 42

5 - Questions diverses

Pour information M. l'adjoint gestionnaire indique que, conformément aux préconisations du guide des bonnes pratiques de la sobriété énergétique dans les lycées, le chauffage sera coupé à compter du 14 avril fin de journée. Pas de chauffage au retour des vacances. Le personnel logé est à la même enseigne.

M. le proviseur présente les journées d'évaluation par un collègue d'inspecteurs les 12-13 avril, dans le cadre du renouvellement du Projet d'Etablissement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président clôt le conseil d'administration à 19h57.